

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE



# MODALITES POUR LES SELECTIONS EQUIPE DE FRANCE

---

## ROUTE JUNIORS DAMES

**Ch. Europe : OFFIDA (Italie) du 15 au 17 juillet 2011**

**Ch. Monde : COPENHAGUE (Danemark) du 19 au 23 septembre 2011**

## **PREAMBULE : PRINCIPES GENERAUX**

---

LA SAISON SPORTIVE 2011 S'INSCRIT DANS LA DYNAMIQUE DE L'OLYMPIADE « LONDRES 2012 » LE CALENDRIER SPORTIF INTERNATIONAL RESTE PRIORITAIRE POUR PERMETTRE A LA FRANCE D'OBTENIR LES QUOTAS NECESSAIRES POUR ETRE PRESENTE DANS LES COMPETITIONS DE REFERENCES (CHAMPIONNATS D'EUROPE, CHAMPIONNATS DU MONDE ET COUPES DU MONDE). LES EQUIPES DE FRANCE ET LES SELECTIONS NATIONALES DOIVENT A LA FOIS ETRE COMPETITIVES AU PLUS HAUT-NIVEAU, ET CONTRIBUER A L'ACCESSION DES JEUNES SPORTIFS AU NIVEAU INTERNATIONAL AFIN DE PREPARER DURABLEMENT NOTRE FUTURE ELITE AUX GRANDS RENDEZ-VOUS INTERNATIONAUX DE DEMAIN. L'OBJECTIF EST DE SELECTIONNER L'ATHLETE QUI A LE PLUS DE CHANCE D'OBTENIR UNE PLACE SUR LE PODIUM DANS CHAQUE DISCIPLINE.

---

- 1- La Directrice Technique nationale est le sélectionneur, elle arrêtera la sélection sur proposition des entraîneurs nationaux et après consultation du médecin fédéral.
- 2- Les athlètes ayant satisfait aux critères énoncés ci-dessous deviennent sélectionnables au sein de l'équipe de France pour participer aux épreuves référencées.
- 3- Le sélectionneur effectuera son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de l'équipe de France. Il sera tenu compte des capacités du sportif à s'intégrer dans le collectif, des qualités spécifiques du sportif, de l'état de forme au moment de la sélection et de son évolution probable.
- 4- Un dossard peut être attribué au choix de la DTN en dehors de tout critère. Il en sera de même pour tout dossard supplémentaire qu'attribuerait l'instance internationale (UEC – UCI).
- 5- La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut(vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.
- 6- Aucune sélection prononcée n'est définitive, la sélection reste subordonnée à la signature et à l'application de la Convention de Sportif de Haut Niveau et de Membre de l'Equipe de France, à la conformité de la préparation définie avec l'entraîneur responsable du collectif et avec les objectifs de compétitivité du sportif dans le contexte international.
- 7- La DTN pourra, à tout moment, retirer de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qu'elle considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimums la compétition pour laquelle il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale prononcée par le médecin fédéral, l'absence totale ou partielle du suivi médical ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux).

- 8- Les athlètes s'engagent à honorer toute sélection en Equipe de France et respecter le calendrier de compétitions défini à cet effet, sauf contre-indication médicale constatée par le médecin en charge des équipes de France et/ou le médecin fédéral. Tout autre motif sera laissé à l'appréciation de la DTN.
- 9- Si un sportif est sélectionnable à plusieurs épreuves pour des catégories de compétition différentes (Junior, U23, Elite), le sélectionneur déterminera la compétition que le sportif disputera.
- 10- Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas appliquer les quotas attribués au pays.
- 11- Si le nombre d'athlètes sélectionnables ou si le nombre d'athlètes sélectionnés est supérieur au quota attribué à la FFC, le sélectionneur établira un ordre d'accès à la sélection.
- 12- Les modalités et critères ci-dessous sont contingents à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par la fédération internationale (U.C.I) et/ou par la fédération Européenne (U.E.C.) aux règles en vigueur pour les Championnats d'Europe et du Monde.
- 13- La Fédération Française de cyclisme se réserve le droit, à tout moment, d'amender ou modifier tout ou partie d'un texte de sélection pour tout motif dans l'intérêt de l'Equipe de France. En aucune manière, la Fédération Française de cyclisme ne pourrait être tenue pour responsable des conséquences entraînées par de tels amendements.
- 14- Quel que soit son niveau sportif, tout athlète qui enfreindrait les règles de l'éthique du sport ne pourrait être sélectionné dans l'équipe de France de cyclisme.

# Route juniors dames

---

Les modalités de qualifications sont définies sous réserve de l'obtention des quotas maximum par épreuves.

Les championnes d'Europe et du monde en titre (épreuve individuelle uniquement) ne sont pas concernés par cette disposition, la qualification étant nominative et prononcée par l'UEC et l'UCI.

Sont **sélectionnables** aux épreuves du calendrier de l'équipe de France juniors dames les sportives répondant, aux critères suivants :

## **Omloop Van Borsele (NED) – Epreuve par étapes (22-24/04/2011)**

6 places maximum

Top 20 lors d'une des manches de Coupe de France dames ou des clubs de DN 2011 :

- DN GP de Chambéry – 13/03/2011
- #1 CF Cholet (PdL) – 20/03/2011

Résultats des tests de terrain du stage de Vichy (11-15/04/2011).

Comportement lors des stages de Boulouris (27/02-05/03/2011) et Vichy (11-15/04/2011).

## **Chrono des Nations – Les Herbiers (Ven) – CLM (16/10/2011)**

5 places maximum

- Sélectionnées aux championnats d'Europe et du monde de contre la montre 2011
- Top 5 au championnat de France contre-la-montre juniors dames 2011
- Résultats des tests de terrain lors du stage de Vichy (11-15/04/2011)

## **CHAMPIONNATS d'EUROPE – Offida (ITA) du 15 au 17/07/2011**

### **Epreuve en ligne – 6 places maximum**

- Top 20 lors des manches 2011 suivantes :
  - o DN GP de Chambéry (RhA) – 13/03/2011
  - o #2 CF Pujols (Aqu) – 25/04/2011
  - o DN Ronde de Bourgogne (Bou) – 07-08/05/2011
  - o #4 CF GP Fémin'Ain (RhA) – 15/05/2011
- Résultats des tests de terrain et comportement lors du stage de Vichy (11-15/04/2011)
- Aptitude au parcours

### **Epreuve contre la montre – 2 places maximum**

- Top 10 au clm du Omloop Van Borsele (23/04/2011)
  - Top 10 au clm de DN Prix des communes de Nogent l'Abbesse et Beine-Nauroy (12/06/2011)
  - Résultats des tests de terrain lors du stage de Vichy (11-15/04/2011)
  - Aptitude au parcours
- 

## **CHAMPIONNATS du MONDE – Copenhague (DAN) du 19-23/09/2011**

### **Epreuve en ligne – 4 places maximum**

- Résultat et comportement au championnat d'Europe d'Offida (ITA)
- Niveau de forme et comportement lors du stage pré mondial
- Top 10 aux étapes du Omloop Van Borsele
- Top 20 lors des manches 2011 suivantes :
  - o #1 CF Cholet (PdL) – 20/03/2011
  - o #6 CF Classic Vienne (PCh) – 19/06/2011
  - o DN Tour de Charente Maritime – 30-31/07/2011
- Podium au championnat de France route – Ussel (20/08/2011)
- Résultats des tests de terrain et comportement lors du stage de Vichy (11-15/04/2011)
- Aptitude au parcours

### **Epreuve contre la montre – 2 places maximum**

- Résultat et comportement au championnat d'Europe d'Offida (ITA)
- Niveau de forme et comportement lors du stage pré mondial
- Top 10 au clm du Omloop Van Borsele
- Top 10 au clm de DN Prix des communes de Nogent l'Abbesse et Beine-Nauroy (12/06/2011)
- Top 10 au clm de DN Tour de Charente Maritime (30-31/07/2011)
- Podium au championnat de France contre la montre – Ussel (18/08/2011)
- Résultats des tests de terrain lors du stage de Vichy (11-15/04/2011)
- Aptitude au parcours